

C. G. T.



F. S. M.

BULLETIN CONFÉDÉRAL des Territoires d'Outre-Mer

213, RUE LAFAYETTE — PARIS-10°

SOMMAIRE

La discussion du Code du Travail dominée par la politique de guerre	1	Un exemple : L'action du syndicat de Makatéa	4
Après le Congrès de l'Union des Syndicats Confédérés du Maroc	2	J'ai visité la République d'Ouzbekistan	6
Tous les peuples coloniaux menacés par la guerre ..	3	Les enseignements de la 4 ^e Conférence de la Région Parisienne des travailleurs Nord-Africains	7
La grève des travailleurs des chemins de fer et du port à l'île de la Réunion	4	La reprise des cartes	7
		Le Congrès de Varsovie	8
		Matériel 1951	8

La DISCUSSION du CODE du TRAVAIL dominée par la politique de guerre

Par André TOLLET

DEPUIS le temps qu'il est attendu, ce code, il faut bien avoir l'air de s'en occuper! Le gouvernement et sa majorité viennent d'en accepter la discussion, mais dans des conditions jamais encore connues dans les annales parlementaires : 2 heures et demie toutes les semaines pour 231 articles, cela peut durer un moment; mais il faut encore prévoir le Sénat, et pour peu qu'il revienne devant la Chambre en deuxième lecture, les enfants travailleurs, qui attendent que le code les protège, auront des cheveux blancs.

Pourquoi agissent-ils ainsi, les hommes de la majorité gouvernementale? Parce qu'ils n'ont qu'un souci en tête : faire la guerre pour maintenir leur exploitation, leur oppression sur les pays coloniaux, comme sur la classe ouvrière de leur propre pays.

Pour faire la guerre dont les peuples ne veulent pas, il faut les mater, ne leur donner aucune liberté, empêcher leurs luttes; ainsi la guerre devient possible.

Ils veulent conserver à l'Administration le droit de servir les gros colons comme elle l'entend.

Et déjà, prévoyant l'avenir, le gouvernement et le rapporteur veulent limiter le droit de grève au point de l'entraver totalement. Ils prévoient une procédure de conciliation : voilà qui est acceptable et nous ne nous y opposerions pas si elle n'entravait en rien le droit de grève. D'après le projet de loi la conciliation n'est pas obligatoire; mais voilà; la grève ne sera légale que si on a usé de la conciliation.

Ce qui revient à dire que l'on maintient le système

qui a permis d'emprisonner les militants C.G.T. et C.F.T.C. en Guinée.

D'autre part, dans les milieux officiellement colonialistes, les R. P. F. Malbrant et Castellani réclament un travail forcé à peine camouflé. Nous avons le droit d'être inquiets quand on sait qu'un gouvernement qui veut faire une guerre d'oppression n'a rien à refuser aux bénéficiaires de cette oppression et n'a aucune bonne intention à l'égard des opprimés.

Quand ils ne peuvent endormir, ils manient la matraque. Tout cela se passe au moment où des Européens sont recrutés pour aller travailler en Afrique afin d'y constituer une milice contre les Africains, dès qu'ils auront été placés dans l'atmosphère colonialiste, et opposés aux Africains.

Les Africains, les Malgaches, les ouvriers de tous les pays dépendant du ministère des Colonies, ont le plus grand intérêt à s'unir pour exiger une rapide discussion du code, pour un code qui supprime tout travail forcé, toute discrimination raciale, toute entrave au droit de grève, toute atteinte aux libertés syndicales, toute immixtion dans les affaires intérieures des syndicats.

La Fédération Syndicale Mondiale a toutes ces revendications à son programme. La C.G.T., fidèle adhérente de la F.S.M., fidèle à ses traditions de soutien sans réserve des travailleurs des pays opprimés par l'impérialisme, y compris et surtout l'impérialisme français, défendra leurs intérêts et les principes qui sont les siens.

Mais la C.G.T., comme la F.S.M., ce ne sont pas seu-

lement leurs bureaux de Paris, cè sont tous les adhérents et tous les ouvriers qui aspirent à plus de bien-être, à la liberté et à la Paix.

Que de partout, les élus, le gouvernement, les hauts commissaires et les gouverneurs soient harcelés de résolutions, de délégations émanant des travailleurs, des chantiers, des bureaux et des magasins, des ports et des plantations, qui réclament un véritable code du travail et plus vite que cela. Un code du travail qui reconnaisse des droits, et pas une chaîne pour préparer des gens à la guerre.

Que tous fassent comme les syndicats F.O., C.F.T.C.,

et C.G.T. de Brazzaville qui réclament tous ensemble, unis, signant la même résolution :

- Libre exercice du droit syndical sans ingérence administrative;
- Pas d'arbitrage obligatoire;
- Libre droit de grève et pas de travail forcé.

Bravo camarades de Brazzaville, allez plus loin encore en faisant adopter votre motion par les travailleurs sur le lieu de leur travail; manifestez votre volonté; agissez. Vous donnez un bel exemple à tous; continuez, nous vous saluons.

A. TOLLET.

APRÈS LE CONGRÈS de l'Union des Syndicats Confédérés du Maroc

Les 11 et 12 novembre, s'est tenu à Casablanca le VI^e Congrès de l'Union Générale des Syndicats confédérés du Maroc.

Ces assises placées sous le signe de l'union et de la lutte contre la répression et pour l'indépendance nationale, doivent marquer une étape importante pour le mouvement syndical marocain.

Les délégués ont, au cours de ces deux journées, étudié sérieusement la situation et pris d'importantes décisions pour engager l'action contre la situation de misère faite aux travailleurs marocains. En premier lieu, nos camarades ont pensé très justement que pour mener leurs tâches à bien, il était indispensable que le mouvement syndical soit fort, et que pour acquérir cette puissance, il lui fallait être plus à l'image du pays et de la classe ouvrière marocaine, être plus lié au mouvement national.

Le Congrès a donc pris la décision de donner mandat à la nouvelle Commission Exécutive de travailler en vue de la constitution d'une centrale syndicale marocaine autonome, affiliée directement à la F.S.M.

Dans les syndicats où cette question d'orientation avait été préalablement examinée et discutée, tous les travailleurs européens et marocains, sauf quelques fonctionnaires français, ont manifesté leur accord complet sur ce point.

Il est souhaitable que ces derniers comprennent rapidement que leurs intérêts et revendications sont liés à ceux des autres travailleurs, et qu'en conséquence, ils doivent rester unis à leurs camarades de lutte.

Il faut aussi indiquer que notre C.G.T. qui a toujours préconisé la formation des Centrales syndicales nationales à l'image de la classe ouvrière de chaque pays, est d'accord sans réserve avec cette décision. Elle a toujours considéré que son devoir de solidarité prolétarienne envers les peuples opprimés par l'impérialisme français, était d'aider les travailleurs de ces pays à créer leur organisation nationale de classe, en leur apportant son aide, et en les faisant bénéficier de son expérience, en reconnaissant leur liberté.

Le Congrès a proclamé que l'union de tous les travailleurs et en particulier de la masse la plus importante et la plus exploitée des ouvriers marocains, est indispensable pour mener victorieusement la lutte contre l'exploitation et la misère. Le programme qu'il a adopté concernant les salaires : « Pas de salaires au dessous de 50 fr. de l'heure » et « l'égalité des allocations familiales », répond à cette préoccupation et est certainement susceptible de mobiliser les plus larges masses de travailleurs. Il permettra de le faire dans la mesure où il sera largement diffusé dans les entreprises et les chantiers, comme l'ont précisé nos cama-

rades eux-mêmes. D'autant plus que là où les salaires sont extrêmement bas, où la revendication posée par le Congrès pourrait apparaître comme un objectif trop difficile à atteindre d'un seul coup, les militants peuvent toujours rechercher avec les travailleurs la base de l'augmentation qui est en mesure de mobiliser l'ensemble des ouvriers de l'entreprise, en considérant que toute amélioration arrachée contribue au renforcement de l'unité et crée les conditions pour aller plus loin.

Il est hors de doute que tous les Marocains sont d'accord pour exiger que soient entrepris des travaux pacifiques, profitables à tous et qui donneraient du travail aux chômeurs, tels ceux prévus dans le programme adopté par le Congrès (construction de logements, d'écoles, d'hôpitaux, travaux d'adduction d'eau, etc.). Il en est de même de la Sécurité sociale et de la législation sociale. La lutte pour toutes ces revendications sera victorieuse si elle est menée dans l'unité totale des travailleurs appuyés par l'ensemble de la population marocaine, c'est-à-dire si elles sont largement diffusées et connues.

Enfin, les délégations au Congrès ont affirmé que l'amélioration du sort des travailleurs marocains dépend essentiellement de la satisfaction des aspirations nationales, c'est-à-dire de la suppression du régime colonial, caractérisé par le système du protectorat. Ceci ne pourra être réalisé que dans le cadre d'une politique de Paix.

Nul doute que la nouvelle direction syndicale élue au Congrès, représentant mieux la physionomie de la classe ouvrière marocaine, pourra, appuyée par l'ensemble des travailleurs du Maroc, arracher au patronat des victoires importantes et à l'administration colonialiste les libertés que veulent les travailleurs marocains.

J. DOUTRE.

LA GRÈVE DE LOMÉ

À Lomé, au Togo, le personnel du wharf s'est mis en grève le 25 novembre pour un relèvement du taux des heures supplémentaires. Par solidarité, les cheminots ont cessé le travail et les fonctionnaires ont fait une grève de 24 heures. Les journaliers et les employés de commerce ont réclaté une augmentation de salaires.

Nous donnerons dans le prochain bulletin d'autres nouvelles de cette lutte.

TOUS LES PEUPLES COLONIAUX MENACÉS par la GUERRE

Au moment où nous écrivons ces lignes, nul ne sait ce qui va se passer. Les fauteurs de guerre menacent et les peuples se prononcent contre leurs criminelles entreprises.

Truman et l'équipe impérialiste et guerrière qui l'entoure ne parlent que d'utiliser la bombe atomique et d'attaquer la Chine libérée pour déclencher un terrible conflit mondial dans lequel l'Afrique aurait sa part de désastres et de massacres.

Passons sur les intrigues et la propagande mensongère destinée à troubler la conscience universelle. La réalité, c'est que les impérialistes ne pardonnent pas aux peuples d'Asie de s'être libérés, ou de se libérer, de l'oppression colonialiste.

Leur marionnette Sigman Rhee risque-t-elle d'être balayée par le peuple coréen ? Ils interviennent. Les Vietnamiens secouent-ils avec succès le joug des impérialistes français ? Aux Américains d'intervenir.

Mais par dessus tout, ils profitent de l'occasion pour tenter un coup de force contre la Chine libérée de la tutelle américaine, où 475 millions d'hommes marchent librement et à grands pas vers le bonheur.

Ils sont épouvantés par cet exemple. Songez donc, c'est la preuve que les peuples tenus par les impérialistes dans un état arriéré peuvent se libérer et se guider seuls. C'est le démenti le plus formel à leurs calomnies intéressées sur les « nègres incapables et fainéants », sur les « Algériens, Marocains et Tunisiens qui ne se rendent pas compte qu'ils ont encore pour longtemps besoin des « bienfaits » de l'oppression », sur « les Malgaches qu'il faut pacifier », etc., etc.

Défendre la Chine, pour un peuple colonial, c'est se défendre lui-même, c'est défendre son avenir, c'est défendre les forces du progrès et de la liberté.

Ils enragent, les impérialistes. Songez : les esclaves d'hier ne se laissent pas faire, ils parlent en hommes libres. C'est intolérable à leurs yeux, et c'est enthousiasmant pour nous.

Ceci, c'est le fond du problème, mais il reste encore que, dans une guerre, l'Afrique et aucun pays colonial ne serait épargné.

Les prélèvements d'hommes pour la guerre impérialiste seraient nombreux et les deuils terribles. Les pays coloniaux seraient pressurés à fond, dépouillés de leurs matières premières, exploités plus encore que d'ordinaire. N'est-ce pas pendant la guerre que fut officialisé le travail forcé ? Rien, ni personne ne serait épargné pour l'effort de guerre des oppresseurs. Pas un territoire ne serait à l'abri. C'est en Afrique que seraient les rampes de lancement de fusées à longue portée dirigées contre les pétroles soviétiques de Bakou. Les routes développées et utilisées comme jamais, les territoires entiers seraient de vastes camps retranchés exposés aux risques de la guerre. C'est ce qui ressort d'un article de J. Humphan, dans le *New York Herald Tribune* du 8 janvier 1949.

Mais ce n'est pas tout : M. Acheson a parlé : « Il faut que l'Afrique soit politiquement sûre ».

C'est clair, cela signifie que pour faire la guerre, il faut étouffer tout mouvement de libération, étouffer l'idée même d'une libération, tout espoir d'obtenir un régime plus humain.

Comment feront-ils ? S'ils pensaient tromper les masses, leur faire accepter la soumission, leur faire accepter l'idée de vivre comme des bêtes de somme, avoir leur assentiment, ce serait plus facile et plus sûr.

Mais il n'est pas possible à un gouvernement comme celui que nous avons, qui a déjà fait tant de mal aux peuples coloniaux, d'avoir la confiance des peuples martyrisés.

Une autre solution s'offre à eux : la botte, la répression; tous les peuples opprimés ont déjà connu cela. Jamais la répression n'a abattu un peuple et empêché la marche en avant de l'histoire. 90.000 Malgaches sont morts. Mais le mouvement national et le mouvement ouvrier n'en vont pas moins de l'avant.

C'est pourquoi l'on ne peut transiger et l'on ne peut être neutre à l'égard des fauteurs de guerre; on lutte contre leurs préparatifs.

On ne peut être neutre à l'égard de nos frères qui se battent pour leur indépendance au Viet-Nam, on les soutient, comme les dockers le font en Algérie et en France.

On lutte contre la guerre impérialiste parce que l'on sait que les impérialistes ont besoin de la guerre pour maintenir et renforcer leur oppression. Dans la lutte pour gagner la Paix, nous sommes assez forts pour triompher; le désarroi est déjà dans le camp de l'ennemi; en même temps nous trouverons le chemin le plus court pour gagner la liberté et le bien-être que nul ne peut attendre de ce gouvernement impérialiste.

APRÈS LA FUSILLADE D'ENFIDAVILLE

L'union des travailleurs peut faire reculer l'impérialisme

Les forces répressives du Résident général Périllier ont tiré, le 21 novembre, sur les travailleurs agricoles d'Enfidaville, en grève pour leurs conditions de vie. Au bilan de cette provocation sanglante s'inscrivent 7 morts et de nombreux blessés.

Les ouvriers d'Enfidaville réclamaient en particulier une augmentation de salaire de 25 % et le paiement des allocations familiales. Ils menaient depuis 27 jours une lutte courageuse contre une des plus grosses sociétés colonialistes, qui a dépossédé les fellahs tunisiens, la Société Franco-Africaine, propriétaire des 50.000 hectares du domaine de l'Enfida.

Le Résident général, agissant au nom de l'impérialisme français, a mis ses forces de police au service de la puissante société. Il fallait non seulement préserver les bénéfices scandaleux de celle-ci, mais encore et surtout tenter de désorganiser la classe ouvrière tunisienne afin de pouvoir mater ensuite le mouvement national dont elle représente un des éléments essentiels, et pour cela, tous les moyens sont bons aux colonialistes, même la terreur.

Il est à constater que la fusillade est intervenue au lendemain même de l'arrivée à Tunis d'une délégation de l'Internationale « jaune » conduite par Irwing Brown, cet agent des trusts américains, diviseur de la classe ouvrière.

A l'appel de l'USTT et de l'UGTT, dans toute la Tunisie, les travailleurs ont répondu par une grève générale de protestation de 24 heures qui fut totale et conduite dans l'union la plus complète. A l'arsenal de Ferryville, les syndicats USTT, UGTT et FO ont appelé ensemble à la grève. Partout, artisans, petits commerçants, étudiants, ont fait grève aux côtés de la classe ouvrière tunisienne.

Les travailleurs tunisiens ont été appuyés par la classe ouvrière et les organisations démocratiques de France et d'Algérie.

En France, la Fédération de l'Agriculture et la C.A. de la C.G.T. élargie aux bureaux fédéraux, ont élevé de vives protestations. Une délégation conduite par le Secours Populaire, comprenant notre camarade Tollet, ainsi que des représentants du Parti Communiste Français, du Parti Communiste Algérien, du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, de l'Union des Femmes Françaises, s'est rendue à la Présidence du Conseil.

L'action unie des peuples d'outre-mer et de la classe ouvrière française fera reculer l'impérialisme.

Pendant un mois, du 2 octobre au 2 novembre 1950, les travailleurs du chemin de fer et du port ont poursuivi une des plus importantes grèves qu'ait jamais connu la Réunion. Son issue victorieuse comporte de précieux enseignements.

A la Réunion, les salaires n'ont subi aucune augmentation depuis 1948. La Sécurité Sociale est inexistante, le coût de la vie en hausse constante. Et les trusts qui possèdent les terres à canne et les usines à sucre de la Réunion, les « 15 familles », voudraient bien éviter pour eux les conséquences de la crise qui menace l'économie capitaliste dans le monde et la production sucrière en particulier. Le meilleur moyen selon eux, est évidemment de les faire supporter aux travailleurs. Ils modernisent la production, remplacent les hommes par des machines et ainsi jettent au chômage des milliers d'hommes pour qui aucun autre travail n'est prévu. Le chômage, déjà très important, le sera davantage encore au début de l'an prochain. Dans l'armée des chômeurs, on espère puiser une main d'œuvre toujours meilleur marché.

Organiser le chômage, diminuer les salaires, rejeter toutes charges sociales, disperser les organisations de la classe ouvrière, voici les buts des patrons et de l'administration colonialiste. Ces buts, ils ne les ont pas atteints ; ils ne les atteindront pas.

I. L'ACTION COMMENCE.

Déjà, de juin à août dernier, l'Administration colonialiste complice des « 15 familles », avait dissous le service des Travaux Publics, amenant le licenciement et la dispersion de 1.500 travailleurs, mesures contre lesquelles ces derniers avaient lutté avec acharnement.

Une menace identique de plus en plus précise pesait sur les travailleurs du chemin de fer, du port et des docks (C.P.R.). A cela s'ajoutent toute une série de mesures anti-ouvrières : augmentation des heures de travail, compression du personnel, rejet systématique de toutes revendications.

Devant le danger, toutes les organisations syndicales, C.G.T., C.F.T.C., Indépendants, F.O., se sont préparées à l'action. Elles ont dressé en commun un cahier de revendications : majoration de 25 % des salaires, augmentation des allocations familiales, intégration du personnel C.P.R. à dater du 1^{er} janvier 1948, paiement aux auxiliaires du reliquat de leur rappel, etc.

Nos camarades des syndicats cégétistes, ripostant à chaque mesure anti-ouvrière, dénonçant les projets de destruction du C.P.R., expliquant les raisons de l'aggravation de la situation de ces travailleurs, furent les meilleurs artisans de cette unité.

L'Administration refusa d'examiner le cahier de revendications et annonça publiquement son intention de tout mettre en œuvre pour briser la grève.

C'est alors qu'à l'appel des syndicats, unanimes, cheminots, dockers et marins débrayèrent, le 2 octobre.

Pour diriger le mouvement, un comité de grève unifié est nommé. Le curé du port lui offre une salle dans sa cure.

II. ECHEC DE LA POLITIQUE DE FORCE DE L'ADMINISTRATION COLONIALISTE.

L'unité et la fermeté des grévistes et de la population font échec aux mesures de force et d'intimidation de l'Administration et du patronat.

Dès le 5, le port est mis en état de siège : concentration massive des forces de répression, C.R.S., soldats,

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS ET DU PORT à L'ÎLE

chenillettes, etc., circulation réglementée sévèrement, interdiction d'entrer ou de sortir de la ville. Tout ravitaillement est coupé, même celui du lait, qui, cependant doit être rétabli devant la pression de toute la population indignée.

En même temps, des travailleurs d'autres localités, chômeurs la plupart, sont amenés, sous promesse de grosse paie et sans savoir exactement pourquoi, afin de remplacer les grévistes. Ces travailleurs non qualifiés, dont un grand nombre abandonne après une journée ou une demi-journée de travail, ne fournissent aucun rendement effectif, et cette tentative échoue.

Des réquisitions préfectorales sont alors lancées contre les cheminots; les marins sommés de reprendre le travail et qui s'y refusent, sont poursuivis par l'inscription maritime. Les travailleurs s'y dérochant, des gendarmes escaladent les clôtures, forcent les portes pour aller les arrêter chez eux, d'ailleurs sans aucun mandat.

Une vingtaine de marins, dont le secrétaire du syndicat, sont jetés en prison. Mais devant la fermeté de tous, leur solidarité, la répression doit reculer. Les arrestations cessent, et les réquisitions étant reconnues illégales, les travailleurs sont acquittés.

Et la grève tient, la solidarité se développe, le mou-

UN EXE L'action du Synd.

Dans l'île de Makatea, perdue dans le Pacifique, au large de Tahiti, la Compagnie « Française » des Phosphates de l'Océanie (en fait filiale du trust anglo-hollandais Unilever) exploite une mine de phosphate.

Quelques 8 à 900 travailleurs y vivent : outre une majorité d'autochtones, on compte de nombreux manœuvres immigrés de l'île anglaise de Rarotonga et quelques Français et Anglais.

Une bonne part d'entre eux adhèrent au syndicat fondé le 1^{er} mai 1947.

Ils ont su déjouer la manœuvre classique des patrons qui s'efforcent toujours, lorsqu'il existe parmi les travailleurs des gens d'origine ethnique différente, d'en profiter pour les diviser; en ce qui concerne plus particulièrement les Rarotongiens immigrés, qui pourtant pouvaient dans une certaine mesure être considérés comme des concurrents, les camarades autochtones ont bien compris que si les Rarotongiens venaient à Makatea ce n'était pas de leur plein gré, mais poussés par la misère; aussi ont-ils veillé à ce qu'ils bénéficient sans discrimination des dispositions meilleures qu'eux-mêmes arrachaient, et travaillent-ils à leur affiliation syndicale.

D'autre part, la composition du bureau reflète la proportion existant dans le syndicat entre les divers groupes d'origine différente.

De ce fait, les travailleurs opposent à l'exploitation patronale un front uni, et ils ont pu ainsi lutter efficacement contre les abus dont ils sont victimes.

COURS DES CHEMINS DE FER DE LA RÉUNION

vement tend même à s'élargir. Les autres services publics, à l'appel des Unions départementales C.G.T. et C.F.T.C. devaient déclencher à leur tour la grève le mardi 18 octobre.

III. ECHEC DE SA POLITIQUE DE DIVISION.

La force et l'intimidation ne réussissant pas, le patronat et l'administration essaient de la division.

Il fallait empêcher un tel élargissement; à la suite d'interventions directes de personnalités des « 15 familles », des pourparlers isolés ont lieu avec la direction de la C.F.T.C. qui dénonce l'ordre commun de grève générale. Le prétexte : la participation, à la demande du comité de grève, toutes tendances réunies, d'un élu communiste à la campagne de solidarité.

Bien plus encore, sur la base de très vagues promesses, les dirigeants de la C.F.T.C. appellent les grévistes à reprendre le travail. *Immédiatement la dénonciation de la trahison de la direction C.F.T.C. est faite publiquement*, devant tous les travailleurs et souvent par des camarades C.F.T.C. même.

L'ensemble des grévistes au port reste uni; le Comité de grève, où certains C.F.T.C. restent avec leurs cama-

EXEMPLE :

Syndicat de Makatéa

Peu de semaines après la constitution du syndicat, ils obtenaient, à la suite d'une grève d'avertissement de 24 heures, et malgré le lockout imposé par la direction, de 20 à 40 % d'augmentation; moins d'un mois après, une grève de 6 jours aboutissait à la réintégration d'un responsable syndical licencié.

De 1947 à 1950, trois cahiers de revendications ont été déposés, et grâce à l'attitude ferme du syndicat, de très substantiels succès ont été enregistrés qu'il serait trop long d'énumérer en détail, mais parmi lesquels il faut citer :

- Diverses augmentations de salaires et du taux des heures supplémentaires, avec minimum de base (souvent avec effet rétroactif);
- Abaissement de 54 à 48 heures de la semaine de travail;
- La semaine anglaise;
- Le congé annuel à salaire entier, y compris pour les apprentis;
- Une baisse de 12.5 % sur les denrées vendues par la Compagnie;
- La prime d'ancienneté, etc.

C'est là un magnifique exemple que de ce que peuvent, même dans des conditions très défavorables dues à l'éloignement, l'union des travailleurs et une action tenace et ferme; ce qui a été possible à Makatéa l'est aussi dans les autres pays d'Outre-Mer.

rades C.G.T., Indépendants et F.O., envoi des délégations de gare en gare. La grève continue; la seconde tentative de la briser avait échoué.

IV. LE GRAND ROLE DE LA SOLIDARITE.

Les grévistes, unanimes dans leur action, sont fortement aidés non seulement par la population réunionnaise, mais aussi par la *solidarité des travailleurs de France et de Madagascar.*

A la Réunion, une large campagne est lancée, avec, comme mot d'ordre, « satisfaction aux grévistes ». Partout des comités de soutien sont constitués. Ils organisent collectages et soupes populaires, envoi au port de canions de vivres offerts par les paysans, hébergement d'enfants de grévistes.

De France aussi l'aide vient. Le bureau confédéral de la C.G.T., les Fédérations C.G.T. des cheminots, des dockers et des marins envoient de l'argent et des télégrammes de solidarité. Des délégations de parlementaires communistes réunionnais et métropolitains se rendent au ministère de l'Intérieur, accompagnant les délégations syndicales.

La F.S.M. exprime sa solidarité. *Les travailleurs malgaches, eux mêmes si éprouvés, donnent un grand exemple de solidarité ouvrière* en organisant une forte protestation contre l'envoi de force de travailleurs malgaches, pour briser la lutte des travailleurs réunionnais; ils envoient une aide matérielle et manifestent leur profonde fraternité à ces derniers.

Devant cette fermeté, devant cette unité, devant cette solidarité, patronat et administration sont obligés de céder. Ils ont échoué dans leur tentative de décourager les travailleurs. Les grévistes reçoivent de substantielles satisfaction et reprennent le travail le 2 novembre.

V. LES LEÇONS DE L'ACTION.

Ainsi, la lutte des travailleurs de la Réunion est là pour attester une nouvelle fois que « l'action paie » si elle est menée avec courage et fermeté, et dans l'union.

Il est certain qu'à l'occasion de cette grève tout fut mis en œuvre : affamer et intimider les grévistes, diviser le mouvement, l'anéantir pour porter un coup décisif à l'ensemble de la lutte contre le colonialisme à la Réunion.

Malgré des craintes manifestées ou des doutes émis par certains sur les possibilités de l'action, les travailleurs réunionnais ont magnifiquement montré leur combativité intelligente. Les syndicats ont montré leur capacité pour organiser la solidarité. *Tous ont indiqué comment il est possible de tenir en échec les plans de misère et d'asservissement du colonialisme : d'abord en réalisant l'unité la plus totale des travailleurs, l'union sans sectarisme de toutes les victimes de l'exploitation, en entraînant à l'action sans vaine gesticulation mais dans un esprit résolument offensif, sans se laisser intimider ni par la volonté de « mater » le mouvement, ni par les moyens mis en œuvre à cette fin. Et autour de cette unité réalisée, créer les conditions de l'organisation pour l'action. Développer enfin la solidarité la plus large.*

A la suite de cette lutte exemplaire, nos camarades de la Réunion seront d'autant plus prêts pour imposer l'exécution des promesses faites par l'Administration colonialiste, d'autant mieux armés pour faire échec aux tentatives des « 15 familles ».

J'AI VISITÉ LA RÉPUBLIQUE D'OUBBEKISTAN

par Belhassen KHIARI

Secrétaire de l'Union Syndicale des Travailleurs de Tunisie

Nous venons de parcourir l'Union Soviétique et nous avons visité particulièrement l'Ouzbekistan, République socialiste soviétique.

Nous avons choisi l'Ouzbekistan parce que c'est une ancienne colonie tsariste libérée des chaînes du colonialisme et des gros propriétaires fonciers, parce que sur les 9 millions et demi d'habitants, 60 % sont musulmans et parce que là-bas se posait comme chez nous aujourd'hui le problème de la terre, de l'irrigation, de l'industrialisation, de la culture et de la lutte pour la conquête de l'indépendance nationale.

Le peuple ouzbek s'est libéré avec l'appui du prolétariat russe, a chassé les colonialistes et les « baïs » (féodaux ouzbeks) d'accord entre eux. Depuis la Révolution d'Octobre, les travailleurs ouzbeks sont au pouvoir.

Que trouvait-on avant cet événement ?

La misère et le chômage faisaient des ravages, les bas salaires et l'exploitation étaient poussés à l'extrême, les matières premières et les produits du pays étaient exportés et transformés ailleurs, pas d'usines, pas d'industries. Les « baïs » disposaient de la terre et des dizaines de milliers de paysans vivaient dans la misère ou étaient en esclavage chez les féodaux qui disposaient d'eux comme ils voulaient. L'un de ces paysans, aujourd'hui kolkhozien aisé, nous disait :

— Les « baïs » faisaient impunément tout ce qu'ils voulaient. Ils enlevaient les jeunes filles, ils nous rouaient de coups de fouet de cuir. Un seul mot, et le « coupable » était tué sur place.

Avant 1917, en Ouzbekistan, comme dans les autres colonies, la Kirghizie ou l'Azerbeïdjan, 2 à 3 % de personnes savaient lire et écrire; en Turkménie, 0,7 % et certains peuples n'avaient même pas leur écriture avant la Révolution.

Avec l'instauration du pouvoir soviétique, une vie nouvelle a commencé en Ouzbekistan. La misère et l'oppression ont été bannis. De l'état de colonie et avec l'aide du prolétariat de l'Union Soviétique, l'Ouzbekistan s'est développé et s'est consolidé. C'est aujourd'hui une nation. Cette république qui ne connaissait que de pauvres artisans, possède les plus importants centres industriels de l'Asie centrale. Nous avons pu visiter le combinat du textile aux 12.000 ouvriers et ouvrières, le plus vaste d'Union Soviétique. Il existe des fabriques de soieries, des puits de pétrole, des mines de houille et d'or, etc., exploités entièrement au profit du peuple, et non, comme dans nos pays, pour le compte des impérialistes étrangers.

En Ouzbekistan comme dans toutes les autres Républiques soviétiques, les travailleurs ont la direction des affaires du pays et les syndicats jouent dans ces conditions un rôle très important. Ce sont eux qui étudient les fluctuations du coût de la vie et décident avec le gouvernement des salaires. Ils gèrent la Sécurité sociale et les maisons de repos, sanatoria, préventoria, crèches, et jardins d'enfants leur appartiennent. Ils s'occupent de l'organisation, de l'inspection et de la sécurité du travail; enfin, ils aident au développement de la production en vue d'augmenter le bien-être des travailleurs. Bref, en Union Soviétique, les syndicats, organisation de masse aux 29 millions de membres, constituent le principal pilier du régime socialiste soviétique. En Ouzbekistan, le conseil central des syndicats, tout en travaillant lui aussi à l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière, consolide le pouvoir des travailleurs.

Les paysans travaillent collectivement la terre. Leur travail repose sur l'entraide. A présent, on ne trouve pas un seul kolkhozien qui ne soit aisé. Au kolkhoze « Babaïev », près de Tachkent, chaque kolkhozien a eu en moyenne en

1949, pour la consommation familiale et ses dépenses personnelles, près de 7 sacs de céréales et 22.000 roubles, sans compter les fruits et les légumes du jardin. Chacun d'entre eux possède son poste récepteur de T.S.F., sa motocyclette, ou sa voiture automobile. Tous ont leur villa. Il y avait des déserts là-bas aussi, où l'on ne rencontrait âme qui vive. Le sable et le soleil. Nous avons trouvé à ces lieux et places, grâce au travail réalisateur des Soviets, des prairies immenses, des jardins fleuris, des vergers en pleine production, des villes entières qui n'existaient pas, il y a une dizaine d'années, de l'eau et de l'eau en abondance... provenant des canaux, œuvres des kolkhoziens eux-mêmes, tels le canal de Fergana : 330 km., 100 m. de large, construit en 45 jours, par... 160.000 paysans. C'est le miracle du génie soviétique. On travaille à d'autres canaux, et le plan stalinien prévoit la construction de 44.000 étangs et réservoirs d'eau avant 1955, qui supprimeront à jamais la sécheresse en U.R.S.S. Voilà pourquoi tous les paysans vivent dans le bien-être et sont attachés à leur patrie

(A suivre.)

HALTE A LA DIVISION

Sur l'ordre des milliardaires américains et avec leurs dollars, les dirigeants de « l'Internationale syndicale jaune » veulent tenter de semer la division dans les mouvements syndicaux d'Afrique.

Voici le communiqué que vient de publier le Bureau exécutif de l'Internationale jaune :

« Il a été décidé d'envoyer immédiatement une délégation en Afrique du Nord qui sera suivie l'année prochaine par une autre en Afrique Occidentale et Centrale. La première ira au Maroc, en Algérie, en Tunisie et probablement en Lybie. Elle sera composée de M. Irwing Brown (A.F.L.), Richard Bringolf (Union syndicale suisse), Marcel Bahau (F.O.) et un membre du personnel de la CISL. La seconde sera composée d'un représentant de chaque organisation suivante : Grande-Bretagne, Belgique et France, et de M. Marcus Grant, membre pour l'Afrique du Bureau Exécutif, d'un syndicaliste nègre américain et d'un représentant de l'S.P.I. du Transport. Après enquête préliminaire, elle participera à une conférence syndicale régionale qui se tiendra à Douala au début de février et elle y restera encore quelque temps pour continuer son enquête. »

Nos camarades savent ce que représentent ces déchets du mouvement ouvrier. Irwing Brown est cet agent de l'impérialisme américain, lyncheur de Noirs, qui utilisa 40 millions pour organiser la scission avec les Bouzanquet, Jouhaux et Cie.

Chacun connaît naturellement Bouzanquet le chéquard, celui qui s'opposa de toutes ses forces à la création d'une Centrale nationale de Tunisie. Cette belle équipe comprend aussi Lafont, secrétaire de FO, qui s'alignait sur une des positions du « Comité de l'Empire », reçut l'approbation enthousiaste du député colonialiste de l'A.E.F., Malbrant, au cours du débat sur le Code du Travail, le 18 novembre 1950.

Tout ce beau monde recevra, nous en sommes certains, l'accueil qu'il mérite.

Les enseignements de la 4^e Conférence de la Région Parisienne des travailleurs Nord-Africains



On compte cent à cent dix mille travailleurs originaires d'Afrique du Nord dans la Région Parisienne. Moins de la moitié possède un emploi stable, les autres vont d'usine en usine, de chantier en chantier; et presque tous avec la même misère, la même exploitation, ou à peu près, que dans leur pays: voilà la situation de ces travailleurs exploités encore plus que leurs camarades français. Et les Pouvoirs publics annoncent pour cette année une recrudescence du nombre des travailleurs algériens, tunisiens, ou marocains venant travailler dans la Région Parisienne!

Depuis 1945, l'Union des Syndicats ouvriers de la Région Parisienne s'était occupée du problème de la défense de la main-d'œuvre d'Afrique du Nord; une commission de travail était née, composée de Nord-Africains, chargée d'étudier les revendications particulières à leurs camarades et les moyens de les populariser dans notre mouvement ouvrier.

Mais, en fait, cette commission n'avait pas réussi à atteindre le but qui intéresse les travailleurs nord-africains: leurs propres revendications dans le cadre de la lutte qu'ils mènent pour leur indépendance nationale.

Le 1^{er} mai et le 14 juillet 1950, la participation massive des travailleurs nord-africains aux défilés populaires confirma leur volonté de lutter pour leurs aspirations nationales.

Après s'être mis en contact avec un de leurs mouvements nationaux, le M.T.L.D., un plan commun de préparation d'une grande Conférence des Travailleurs Nord-Africains fut élaboré; il restait à notre mouvement syndical à réaliser ce plan, à mettre sur pied des réunions locales, d'entreprises ou d'industries; plus de cinquante réunions eurent lieu, où les Nord-Africains désignèrent leurs délégués à la 4^e Conférence des Travailleurs Nord-Africains.

Neuf cent quatre-vingt-trois délégués dénombrés assistèrent le 3 décembre dernier à cette conférence, discutèrent (près de 50 interventions) et définirent un programme précis d'action en commun avec l'appui des travailleurs français.

Dix-huit revendications immédiates furent définies, tant sur le problème des salaires, du logement, de la Sécurité sociale et des Allocations familiales, que du respect de la religion musulmane et de la lutte contre l'analphabétisme.

La commission issue de cette conférence, animée par deux secrétaires permanents, aura dans notre Région Parisienne une action active à mener, tant auprès de nos organisations syndicales que directement auprès des Pouvoirs publics.

Cette commission de travail, en liaison avec le Bureau de l'Union des Syndicats, devra impulser une activité intense dans nos organisations pour la défense des revendications des travailleurs nord-africains dans le cadre des discussions actuelles pour les conventions collectives.

Ces revendications impliquent, pour leur complète réalisation, la création dans chaque syndicat, dont l'industrie emploie des travailleurs nord-africains, de commissions de travail chargées de rechercher les moyens d'application et d'action. Puis, à travers cette action, l'appel aux travailleurs nord-africains à venir en masse rejoindre les rangs de la C.G.T. Il faut traduire dans la réalité l'unité qui s'est créée à la 4^e Conférence entre tous les travailleurs nord-africains, et avec les travailleurs français.

Il faut atteindre un double but: d'abord l'unité doit se trouver renforcée dans les entreprises de la Région Parisienne entre tous les travailleurs; ensuite la répercussion de la 4^e Conférence doit aider les travailleurs algériens, tunisiens et marocains en Afrique du Nord dans la lutte pour leur libération nationale.

Tenant compte des enseignements de la R. P., partout en France vont se tenir des conférences, dans le même esprit, avec la même unité; si nous menons à bien notre tâche, nous renforcerons l'organisation syndicale et par conséquent la lutte du prolétariat et nous aiderons les peuples algériens, tunisiens, marocains, dans la lutte qu'ils mènent pour leur libération respective; et par voie de conséquence pour la nôtre.

D. BONGARS,

Membre du Bureau de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne.

LA REPRISE DES CARTES

L'année 1950 se termine. Elle a été dure pour la classe ouvrière des pays capitalistes et en particulier de leurs colonies.

Misère, emprisonnements, tortures, assassinats; tout a été mis en œuvre par l'impérialisme colonialiste pour tenter d'asservir toujours plus la classe ouvrière, afin de réaliser toujours davantage de bénéfices; pour faire la guerre contre les peuples qui veulent leur liberté: le Viet-Nam, la Corée, la Malaisie, les Philippines, etc... et préparer la guerre contre l'Union Soviétique et les Démocraties populaires.

Au cours de cette année 1950, il y a eu, dans la métropole, de nombreux travailleurs emprisonnés ou même tués pour leur lutte contre la guerre; il y en a eu plus encore dans les territoires d'Outre-mer...

Pourquoi cette répression plus féroce dans les territoires d'Outre-mer? Est-ce que l'impérialisme colonialiste a plus d'égards pour les travailleurs de la métropole? Pas du tout; cela dépend des forces d'organisation et d'action de la classe ouvrière, et de son unité.

Les jeunes syndicats des territoires d'Outre-mer se développent et se renforcent sans cesse; plus ils se renforcent et plus ils pourront efficacement résister à l'opresseur colonialiste.

La reprise des cartes confédérales 1951 peut être pour eux

l'occasion de développer et de renforcer leurs syndicats dans l'action, et d'en créer d'autres. Il y aurait intérêt à ce que, si ce n'est déjà fait, ils commandent immédiatement leurs cartes confédérales et timbres 1951 à leurs Unions Territoriales respectives et, aussitôt qu'ils seront en possession de ce matériel, le délivrent à leurs adhérents en utilisant pour ces tâches d'honneur tous les meilleurs militants de leurs syndicats.

A cette occasion, ils pourraient indiquer à tous ces travailleurs les larges perspectives qui s'ouvrent à la classe ouvrière des peuples colonisés qui se sont libérés ou se libèrent, tels: la Chine populaire, le Viet-Nam, la Corée, etc...; les vieux colonialismes et leurs administrations, sous les ordres de l'impérialisme américain, qui sont cause de nos misères, sont chancelants. Il faut peu pour les abattre rapidement, tout dépend de notre union et de notre lutte.

Tous unis, sans distinction de race, nous serons les plus forts et nous participerons plus efficacement avec tous les travailleurs, noirs, blancs, jaunes du monde entier, unis dans la F.S.M., à la grande lutte actuelle qui porte un coup décisif à l'impérialisme colonialiste, pour une vie meilleure et la liberté.

JULIEN, trésorier de la Fédération de l'Alimentation

LE CONGRES DE VARSOVIE

Nous comprenons parfaitement que la lutte que nous menons pour la sauvegarde de la Paix dans le monde se confond avec notre lutte de libération anticolonialiste, proclame **Sékou TOURE**.

On sait que le II^e Congrès de la Paix devait d'abord se tenir à Sheffield, en Angleterre, et que le prétendu démocrate Attlee, en refusant, par peur de la Paix, l'autorisation d'entrée à la plupart des délégués, l'a obligé à se transporter à Varsovie.

L'Afrique était représentée au Congrès par d'importantes délégations.

Nous sommes heureux de publier ci-dessous des extraits de l'intervention de notre camarade SEKOU TOURE, Secrétaire de l'Union des Syndicats de Guinée, rapporteur de la délégation de l'Afrique Noire.

Après le Congrès, notre camarade a été invité à visiter la Pologne; nous publierons dans un prochain bulletin ses impressions sur l'essor d'un pays de démocratie populaire, affranchi du joug impérialiste.

Le problème de la guerre et de la Paix est le plus important de tous les problèmes qui se posent aux peuples africains; il est notre problème central.

En effet, l'émancipation politique, l'épanouissement de nos facultés culturelles, le développement social et économique auxquels nous aspirons, ne peuvent se réaliser que dans la Paix.

Au cours de la période historique de 1939-1945, nos pays ont doublement souffert.

Les soldats africains tombaient sous les balles, laissant sans soutien des veuves, de malheureux orphelins, des vieux parents sans sécurité d'aucune sorte.

Nous avons connu les fournitures obligatoires, le travail forcé, les discriminations raciales, le fouet, les emprisonnements, enfin le régime de l'indigénat avec son cortège de haine raciale, de brimades, de surexploitation féroce et d'horreur.

Nos paysans, obligatoirement, devaient livrer toute leur production de riz, de miel, de cire, d'arachides, d'essence d'orange, leur bétail, toutes leurs richesses.

Durant tout le temps de la dernière guerre, les travailleurs africains n'ont pas obtenu de relèvement de leurs salaires; alors que la durée du travail hebdomadaire passait de 40 à 56 heures, l'indice des prix avait, à la faveur du marché noir, monté de 100 à 500.

Les paysans qui constituent les 90 % de la population **de nos pays, ont vu le prix de leurs produits arbitrairement bloqué, et même réduit, pendant qu'ils achetaient les marchandises importées 5 à 6 fois plus cher.**

De la guerre, les Compagnies commerciales ont seules profité en Afrique Noire, et le peuple n'a connu pendant toute sa durée que des souffrances, des injustices, des brimades, le renforcement de la servitude qui a pris les formes les plus humiliantes, les plus dégradantes. Voilà pourquoi les peuples africains ne peuvent rester indifférents au problème de la guerre et de la Paix.

Voilà pourquoi plus que tous les autres peuples peut-être, nous, peuples coloniaux, peuples dépendants, sommes opposés à la guerre.

Les plans criminels des fauteurs de guerre n'assignent-ils pas encore à l'Afrique un rôle de réservoir de matières premières stratégiques, de bases aériennes et navales, et comme toujours un rôle de source d'hommes à livrer aux canons, aux bombes et aux tombes ?

Les préparatifs des fauteurs de guerre impérialistes ne sont un secret pour personne : la presse, la radio, les conférences, les activités de nos gouvernements actuels aboutissent à nous imposer la guerre. Aussi, les richesses africaines, le fer, le bauxite, l'hématite, l'uranium, le cuivre, etc., sont complaisamment cédés aux trusts américains qui les exploitent pour des œuvres de guerre.

Nous peuples africains, comme tous les autres peuples dépendants, avons trop souvent servi de monnaie d'échange, **nos richesses ont trop souvent été l'objet des convoitises et des rivalités des Etats impérialistes, pour ne pas insister**

sur le fait suivant : *nous proclamons hautement que la voie de la liberté passe dans nos pays plus que partout ailleurs, peut-être, par la voie de la Paix.*

C'est pourquoi nous rejetons la théorie fausse soigneusement entretenue par certains, selon laquelle une nouvelle guerre mondiale serait pour nous le moyen et la chance de nous libérer : puisque cette guerre est le recours ultime des bénéficiaires de l'oppression coloniale, elle ne peut être en même temps l'instrument de notre émancipation.

L'Afrique Noire « Française » affirme son amour pour la Paix et la Liberté et vous assure de sa ferme volonté de tout faire pour la cause sacrée qui nous unit ici et unit tous les honnêtes gens du monde, la sauvegarde des vies humaines et la liberté des peuples.

VIVE LA PAIX !

MATERIEL 1951

DIRIGEANTS DES UNIONS TERRITORIALES, DES SYNDICATS, DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
Timbres Cotisations.

Vous êtes invités à envoyer les commandes de timbres 1951 de tous vos syndicats le plus rapidement possible, à la Confédération Générale du Travail, 213, rue La Fayette, Paris-10^e, qui les transmettra aux Fédérations intéressées, pour qu'elles soient satisfaites.

Cartes Confédérales 1951.

Les Unions qui impriment les cartes confédérales sur place n'auront qu'à faire connaître à la C.G.T. le nombre qu'elles en auront délivré pour chacun des syndicats de leur ressort.

Les Unions qui ne peuvent éditer les cartes sur place auront à commander au plus tôt à la C.G.T. le nombre total de cartes nécessaires aux syndicats de leur ressort; les cartes confédérales seront envoyées en bloc et n'auront pas de mention de Fédération d'industries, la partie habituelle de cette mention restera en blanc, et sera à remplir à la délivrance de ces cartes aux syndicats suivant leur affiliation de Fédération.

Fortunes Colonialistes

Au Cameroun, un ex-employé de Paterson-Zochonis, M. C. Homerides, vient de mourir, laissant une fortune que l'on estime à 500 millions CFA; ce M. Homerides n'a, de sa vie, rien produit ou transformé; il a amassé cette somme énorme en achetant pour presque rien les produits du pays qu'il revendait très cher et en vendant au plus haut prix aux Camerounais, la camelote qu'il importait très bon marché.

On peut en dire à peu près autant d'autres Européens : Villano, Delpech, Carbonnier, de Suarès, Santini, Chanas, Rassion, Privat, Fourès, Gatignol, etc., dont les fortunes représentent un nombre respectable de milliards.

Le gérant : Paule MAURER

Imp. Gutenberg, 17, r. des Cloys, Paris 18^e